

Brésil-France. Expériences croisées sur la lutte contre les discriminations

Par Jean-Jacques Kourliandsky

(Intervention au colloque « Discrimination, intégration » organisé par la Fondation Jean-Jaurès et la fondation Perseu Abramo, Saõ Paulo, 19-20 mars 2009)

Tout d'abord, bonjour à toutes et à tous.

Je vais bien entendu traiter le sujet qui m'a été affecté dans le contexte du séminaire « Discrimination, intégration, Brésil et France, expériences croisées », organisé aujourd'hui, 19 mars 2009, à Saint Paul. Je vais bien entendu plus particulièrement parler, comme cela m'a été demandé, de « la négritude, en France, et de son influence aujourd'hui, au Brésil, comme d'ailleurs en France ».

Mais, je souhaiterais, auparavant, comme au cinéma, faire un retour en arrière. Mon intervention s'inscrit en effet dans un récit politique qui a commencé il y a bientôt trois ans. Ma présence ici, la vôtre, n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'une démarche très volontariste entre un parti brésilien, le PT, le Parti des travailleurs, et une formation politique française, le PS, le Parti socialiste, et leurs fondations respectives, la *Fundação Perseu Abramo* et la *Fondation Jean Jaurès*.

PS et PT ont ces dernières années appris à mieux se connaître. La participation du PS aux Forums sociaux mondiaux de Porto Alegre, le congrès de l'Internationale socialiste, qui s'est tenu ici à São Paulo, en 2003, ont été l'occasion d'échanges bilatéraux. Les responsables des deux partis, ont pu mesurer leurs différences, conséquence d'héritages historiques géographiquement et culturellement distincts. Ils ont pu aussi apprécier une familiarité d'objectifs et de méthode susceptible de les rapprocher un peu plus.

PT et PS ont en partage l'affichage d'objectifs sociaux ambitieux. Les deux partis ont choisi de les concrétiser par la voie électorale. Tous deux sont donc clairement réformistes, engagés sur la voie de mesures socialement radicales mais scrupuleusement respectueuses de la démocratie. Tous deux participent aux élections pour essayer de les gagner, afin d'exercer le pouvoir au nom de majorités et d'être ainsi en capacité de changer la vie du plus grand nombre. Le PS, et ses alliés, après les victoires de 1981 et de 1997, ont pu ainsi faire adopter des lois de progrès social. J'en citerais deux, le RMI, (ou revenu minimum d'insertion) (1), créant un salaire social pour ceux qui n'avaient aucun revenu et la CMU (2), la couverture

maladie universelle, assurant une garantie de santé à tous ceux qui jusque là étaient en dehors du système de protection sociale. Le PT depuis son arrivée à Planalto en janvier 2003, a suivi une voie parallèle. Le programme « Bourse famille » accorde une aide alimentaire, éducative et sanitaire aux plus démunis. D'autres initiatives ont apporté la lumière électrique dans les campagne les plus reculées longtemps oubliées.

Il fallait aller au-delà de ce constat de parenté politique. Il fallait tenter de bonifier positivement cette situation. Il convenait donc de tendre des ponts entre les deux partis, et les deux peuples. Plusieurs projets ont été avancés dans le désordre créatif de fins de réunions bilatérales. Ils étaient sans doute trop ambitieux pour arriver à terme. Les graves événements ayant bousculé les banlieues populaires françaises au mois de novembre 2005, la prise en compte par la présidence Lula, de la nécessité d'affronter les discriminations raciales, ont ouvert un espace théorique et concret d'échanges. Celui qui vous parle a donc fait dans cet esprit une proposition à la direction du PS. Un premier contact a été établi au siège du PT en juillet 2006. Il a permis de vérifier un intérêt partagé. L'élection présidentielle française aurait pu être l'occasion de matérialiser le projet. Cela n'a pas été possible, pour des raisons liées à la dynamique de la campagne présidentielle française. Elles dépassent le cadre de la rencontre d'aujourd'hui et ne seront pas évoquées ici. Ce sont les deux fondations, *Perseu Abramo* et *Jean Jaurès*, qui ont pris alors le relais.

Ce relais a été assuré dans des conditions optimales. Je voudrais en particulier remercier pour son efficacité Suzana Delbo, qui assure la représentation de la Fondation Jean Jaurès en Amérique latine. Et bien entendu, bien que je ne les connaisse pas tous je voudrais aussi associer à cet hommage ceux qui ici incarnent le Fondation Perseu Abramo, Nilmário Miranda, qui la préside, Renato Simões, Mila Frati et tous ceux qui ont contribué à la réalisation concrète et à la réussite de ce séminaire. Je voudrais enfin remercier et saluer tous ceux, que je ne connais pas, qui par leur présence témoignent de l'opportunité d'une telle manifestation.

J'espère, c'est du moins le vœu que je souhaite formuler, d'entrée de jeu, que la rencontre d'aujourd'hui ne restera pas sans lendemain. Ce vœu s'adresse à vous brésiliens, du PT et de la *Fondation Perseu Abramo*. Il s'adresse aussi à mes amies socialistes qui participent au séminaire, George Pau-Langevin, députée de Paris, auteur d'une proposition de loi visant à lutter contre les discriminations, et Loubna Méliene militante associative et responsable du Parti socialiste. J'invite toutes et tous à se projeter dans l'avenir, un avenir d'échanges, perpétués et bonifiés par la recherche de propositions ancrées dans le réel. Pourquoi seuls la finance et le capital auraient-ils la capacité universelle de circuler ? Il n'y a pas de fatalité

dans le monde global. Les forces de progrès doivent aussi cultiver leurs affinités et jeter des ponts entre les peuples et les continents.

Je tenais avant d'ouvrir ce séminaire sur le premier point inscrit à son ordre du jour, la négritude, faire ce préalable historique et méthodologique.

La négritude est en effet un préalable historique incontournable pour tous ceux qui au Brésil, comme en France, ou ailleurs dans le monde entendent retrouver la source des combats actuels contre le racisme et la discrimination, l'origine d'une forme moderne de prise de conscience qui interpelle les partis progressistes, en France comme au Brésil. Ce combat croise de façon intime celui de la justice sociale. Pourtant il ne saurait lui être confondu. L'héritage de l'esclavage a légué au Brésil un passé et un passif culturels et citoyen qui altèrent vécus et dynamiques sociales. L'histoire a laissé aux Français un legs de comportements polluant l'égalité républicaine entre Français métropolitains, populations des Antilles et de la Réunion dont une part importante est fille d'esclaves et enfants d'immigrés issus de territoires anciennement colonisés. La « Négritude », invention du Martiniquais Aimé Césaire dans les années 1930 constitue incontestablement le point de départ d'une prise de conscience et d'une nouvelle exigence tout à la fois démocratique et sociale.

La démarche de Césaire méritait d'être soulignée de façon particulière. Sans doute en raison des circonstances. La mort il y a un peu moins d'un an, le 17 avril 2008, de celui que les siens, en Martinique, appelaient avec une familiarité bon enfant et respectueuse, « Papa Césaire », a rappelé l'existence d'un personnage hors du commun, un Juste, un Responsable politique au plein sens du mot, et un des plus brillants poètes de langue française du XXème siècle. Mais le rappel s'imposait aussi et peut-être surtout parce qu'Aimé Césaire, pour tous ceux qui se battent dans l'esprit des Lumières, pour que le monde soit démocratique et tolérant, plus juste et sans discriminations ni racisme, a posé un jalon fondamental. Aimé Césaire a fondé une démarche qui se voulait radicalement démocratique. Pour autant cette radicalité intellectuelle et morale, est toujours pour lui allé de pair avec un grand pragmatisme dans l'action. Aimé Césaire aura été un homme intransigeant sur les principes mais conciliant sur la méthode. Tous ceux qui, venus de France métropolitaine, se sont pressés à ses obsèques, l'ont-ils bien lus ?

--- L'urbanité de l'homme Césaire, la qualité littéraire de son discours et de son écoute des autres, le soin qu'il mettait à son aspect vestimentaire, ont souvent fait oublier la radicalité de son Verbe. De la première expression écrite de l'étudiant et jeune intellectuel auteur du « Cahier d'un retour au pays natal », en 1935 (3) à l'homme politique refusant de recevoir

Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, le 5 décembre 2005, plus de soixante dix ans plus tard, on constate la même tension intransigeante sur les principes.

Quels sont ces principes ? Ce sont ceux du siècle des Lumières, ceux de la Révolution française, Liberté, Egalité, Fraternité. Toute sa vie Aimé Césaire a été fidèle à l'enseignement qu'il avait reçu, d'abord à Fort-de-France au Lycée Schoelcher (4) et ensuite à l'Ecole Normale supérieure de Paris. « Peu m'importe », a-t-il dit, « qui a écrit la déclaration universelle des droits de l'homme. Elle existe. Les critiques contre son origine « occidentale » sont simplistes. Il faut s'approprier le texte. La France n'a pas colonisé au nom des droits de l'homme. Le progrès avec cette déclaration c'est que tous les hommes ont les mêmes droits. Et ces droits là tu les réclame pour toi et pour l'autre ». Comme beaucoup de colonisés ayant accédé à l'école française, il a de cette façon renvoyé au colonisateur son propre discours, il a toute sa vie exigé des autorités françaises le respect de la parole universelle diffusée dans les écoles. Une parole qui, critiquait-il avec une rage canalisée par une pensée se voulant rationnelle, était peu respectée hors des établissements d'enseignement.

Le colonisateur constate le jeune intellectuel antillais non seulement opprime le travailleur africain, indochinois, ou antillais mais il lui refuse la qualité d'égal. Il refuse de considérer le Malgache, le Laotien ou le Martiniquais comme un homme, comme un citoyen de droits et considération égaux au Parisien ou au Breton de France métropolitaine. Ce déni de justice et d'humanité est farouchement dénoncé par Aimé Césaire. Dès 1935 il revendique pour l'homme noir, respect, dignité et identité. Il fait le constat d'un mépris combinant social et racial. « La classe », écrit-il, « dépend souvent de la race. Ce n'est pas clair, ce n'est pas net, ce n'est pas franc, (...), mais c'est sous-jacent ». La revendication identitaire sera d'autant plus forte qu'elle se voudra provocatrice. C'est la raison pour laquelle avec ses amis sénégalais Léopold Sédar Senghor et guyanais Léon Gontran Delmas, il choisit de définir leur mouvement comme celui de la « Négritude ». Négritude vient de nègre. Nègre est en français un mot chargé de sens négatif. C'est en effet le revers du mot « noir » qui lui, est neutre. Alors que Nègre revêt un caractère insultant et nettement péjoratif. Ce choix relève de la volonté comme l'écrit alors Aimé Césaire, « de nier la négation de l'homme noir ». « Comme le mot noir nous était jeté comme une injure, nous en avons fait une parure », ajoutait-il. Mais la Négritude était dans son esprit un humanisme universel. « Senghor et moi, nous nous sommes toujours gardé de tomber dans le racisme noir ». Aimé Césaire a revendiqué toute sa vie, littéraire comme politique, le droit d'être différent, « nègre », pour acquérir le droit à l'égalité citoyenne. A Miami où un hommage lui a été rendu en 1987, il a ainsi précisé sa pensée : « maintenir le cap sur l'identité, ce n'est ni tourner le dos au monde, ni faire sécession ». Cette

exigence, particulière et universelle, adressée au colonisateur au nom de l'homme antillais et africain, il la défendra sans concession, à l'égard de quiconque.

La « Négritude » était sa part niée d'identité et de dignité, une part africaine qu'il entendait greffer sur un plan d'égalité à celle venant d'Europe. « Revendiquer l'Afrique », disait-il, est revendiquer « une part d'identité respectable, de civilisation », « l'existence d'une nouvelle solidarité entre la France et nous ». »Tu« (Français métropolitain et blanc) « es toi, je suis moi« (Martiniquais), « nous devons nous respecter mutuellement » (5). Afin de dissiper tout malentendu sur la nécessité du respect attendu il a écrit en 1955 le « Discours sur le colonialisme ». Egalité, respect, dignité, pour le colonisé d'Afrique et des Antilles y sont réaffirmés avec rigueur et vigueur : « L'Europe », y expose-t-il, « est indéfendable. Au bout du cul de sac Europe, l'Europe d'Adenauer, de Schuman, il y a Hitler (...) Une civilisation qui colonise, qui justifie la colonisation est déjà une civilisation moralement atteinte, qui de reniement en reniement appelle son Hitler. (...) L'esclavage, c'est irréparable, c'est l'histoire. Le terme de réparation ne me plaît pas. Il faut sortir de la victimisation ». »Les colonisés savent que (...) leurs maîtres provisoires mentent ». La négritude exclusion imposée est dit-il pour le colonisé une forme « de résistance continue ».

Cette radicalité éthique et politique le conduira à rompre avec tous ceux qui tentent de ruser avec l'universel en instrumentalisant la revendication « nègre ». Il signale ses désaccords dans une lettre ouverte à Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste français, en 1956. Quelques années plus tard en 1974 il a critiqué vertement un chef de l'Etat français conservateur, Valéry Giscard D'Estaing qui a évité de le rencontrer (6). Et on l'a vu, en 2005, il a refusé de recevoir un ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, partisan d'une politique de réhabilitation de la colonisation française (7). Les droits universels, et donc les droits des « nègres », antillais et africains, n'ont jamais pour Césaire été négociables.

---- Reconnaissance de la négritude ne signifiait pas pour Aimé Césaire révolution et rupture avec la France. Si Aimé Césaire refusait toute concession sur les principes universels d'égalité, il s'est montré tout au long de sa vie ouvert au dialogue, et au compromis sur la méthode. Il a toujours privilégié le résultat, l'émancipation « nègre », sans s'attacher à un a priori sur une forme de régime et d'institution. Seul pour lui le résultat importait. Cette approche pragmatique l'a conduit à encourager l'indépendance pour les colonisés d'Afrique. Alors qu'il a privilégié l'intégration au sein de la République française pour les « vieilles colonies » des Antilles, de Guyane et de l'île de la Réunion.

Homme de réflexion, d'écriture et d'action, Aimé Césaire a toute sa vie observé le monde et les hommes avec une curiosité critique. Il les a regardés aussi en pensant à sa Martinique natale. Brésil, Congo, Croatie, Etats-Unis, Guadeloupe, Guinée, Haïti, Italie, Pologne, lui renvoyaient l'image d'îles, semblable à la sienne, ou de cultures proches pour des raisons parfois contradictoires. Il a traduit en poèmes et en drames cette tension permanente avec un réel déstabilisant et stimulant. Les poèmes sur le Brésil le renvoient au métissage de la Martinique. Il découvre à Bahia, « des connivences » (8). Les indépendances du Congo et de Haïti lui ont inspiré des créations théâtrales critiques bousculant ses sympathies anticoloniales. L'indépendance, expose-t-il dans la « Tragédie du Roi Christophe » (1963) et dans « Une saison au Congo » (1965), peut s'accompagner d'une corruption des esprits. « Prenons l'exemple d'Haïti », explique-t-il à Françoise Vergès. « A quoi a abouti leur révolution ? Elle a bénéficié à un petit groupe. A Haïti j'ai vu ce qu'il ne fallait pas faire. Un pays qui avait conquis son indépendance et que je voyais plus misérable que la Martinique, colonie française » (9). Et concluait-il, « c'est une question importante (...) et angoissante. Nous protestons contre le colonialisme, nous réclamons l'indépendance et cela débouche sur un conflit contre nous-mêmes ».

Il a choisi le français, langue de l'école, et non le créole, sa langue maternelle pour exprimer ses doutes, ses sentiments et réflexions. Certes les deux langues sont parentes. Mais l'une, le français est l'idiome du colonisateur, alors que l'autre le créole, s'est forgée au fil du temps par le mélange des mots utilisés par maîtres et esclaves. Ce choix, volontaire et réfléchi, a été celui d'un homme, noir et colonisé, soucieux d'en remonter au « patron », blanc et paternaliste. Aimé Césaire voulait être culturellement exemplaire, montrer et démontrer qu'un « nègre » était capable de s'exprimer, d'écrire aussi bien que les intellectuels blancs reconnus. André Breton, fondateur du mouvement surréaliste, que les péripéties de la guerre avaient conduit en Martinique, a découvert l'écriture de Césaire par hasard, dans une mercerie de Fort de France. « Il est », écrivent bien des années plus tard deux auteurs représentatifs de la littérature antillaise d'aujourd'hui, « abasourdi par le maniement du français » de Césaire, « dont il dira qu'aucun Blanc ne pouvait alors l'égaliser » (10). Cet acquis lui a permis de faire entendre avec les mots du Blanc et du colonisateur le droit à l'égalité pour lui-même comme pour les siens. « Césaire avait en effet le souci de révolutionner de l'intérieur la langue française et de parler en nègre à l'intérieur de la langue des Blancs » (11). Le discours d'Aimé Césaire, les écrits d'Aimé Césaire, ont très vite eu une résonance bousculant la bonne conscience des autorités établies. L'usage du français lui a par ailleurs permis de garder une distance avec ses émotions. Le passage par une langue apprise, langue de l'école, langue de

raison, lui est apparu comme une nécessité lui permettant de dompter ses passions et ses attentes.

Aimé Césaire savait ce qu'il voulait, l'accession de son peuple, des Martiniquais à l'égalité et à la dignité. Peu lui importait le cheminement suivi pour y arriver. Il s'est tout au long de sa vie politique montré indifférent à l'idéologie et au patriotisme de parti, privilégiant l'éthique politique. Décoloniser la Martinique pour Aimé Césaire, supposait une libération de l'aliénation culturelle, sociale et institutionnelle. Mais pour autant accéder à l'émancipation ne supposait pas une voie unique, pour tous les anciens peuples colonisés. Cette ligne définie par une obligation de résultat au moindre coût humain sera pour la Martinique la sienne tout au long de sa vie politique. Elle n'a jamais été linéaire et doctrinaire.

En 1945 Césaire s'est engagé au côté du PC qui symbolisait au sortir de la deuxième guerre mondiale les valeurs universelles d'émancipation. Le PC, appuyé sur l'URSS puissance ayant contribué de façon décisive à la victoire sur le nazisme, fort de sa vocation antifasciste, lui est apparu comme l'instrument majeur d'une libération. Pourtant au nom de l'impôt du sang payé par les Martiniquais il n'a pas revendiqué l'indépendance, mais l'intégration sur un pied d'égalité dans la communauté française. Il a défendu à l'Assemblée nationale française en 1946 avec les élus de Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion la fin de la colonisation par intégration de ces territoires à la République française comme départements de droit commun. « Le peuple martiniquais », a-t-il expliqué, « se fichait de l'idéologie, il voulait des transformations sociales (..) La thèse officielle disait, vous êtes Français. Donc si nous sommes Français donnez-nous le salaire des Français. (..) En déposant cette loi, j'avais pour but d'obtenir ces mesures. Nous voulions être Européens. Ils ne savaient pas comment justifier un refus à notre demande. Ils ont résisté (..) puis à contre cœur, ils ont du accepter » (12). Dans le même esprit quelques années plus tard, il a revendiqué un droit à la différence le statut départemental n'ayant pas apporté les retombées sociales et démocratiques significatives qu'il en espérait. Après avoir rompu avec le PC, jugé assimilateur et non démocratique, il a fondé en 1957 le PPM, le Parti Progressiste Martiniquais, pour obtenir un statut d'autonomie au sein de la République française. Ce choix, en 1958, l'orienta vers le gaullisme. Il saisit la rupture institutionnelle voulue alors par le général de Gaulle. Il décide d'appeler à voter « oui » à la nouvelle Constitution qui lui paraît offrir l'opportunité pour voir reconnue une aspiration à la différence au sein de la République. Ce soutien reste conditionnel. Il refuse de voter la confiance au gouvernement du président de Gaulle. Et le 22 mars 1964, à l'occasion d'une visite en Martinique du chef de l'Etat il lui renouvelle ses attentes. Il s'en tiendra à cette option, de façon exigeante avec Valéry Giscard d'Estaing, de

1974 à 1981 et sur un mode d'ouverture avec François Mitterrand. Répondant aux question d'un journaliste (13) en 1974, il précise sa pensée politique de la façon suivante : «il ne faut pas faire de fétichisme avec les mots. Nous considérons (..) que compte tenu du passé assimilationniste et du niveau actuel de conscience du peuple martiniquais, c'est l'autonomie qui correspond le mieux à nos besoins ». Le 4 février 1985 il a précisé à l'intention du président Mitterrand qu'il reçoit à Fort-de-France le contenu de l'union de la Martinique à la France dans les termes suivants : il nous faut bâtir « une citoyenneté commune dans le cadre d'une union renouvelée (..) fondée sur le libre consentement et la fidélité (..) à un idéal de justice et de liberté ».

--- Soixante dix ans après son invention, la Négritude reste une référence pour des générations de Martiniquais, d'Africains et bien au-delà jusqu'au Brésil. Elle a fait aussi l'objet de révisions critiques. A-t-elle encore un sens politique et moral au jour d'aujourd'hui ?

Tout en reconnaissant leur dette à l'égard de celui qui a posé les bases d'une nouvelle dignité noire, certains écrivains, antillais reprochent à Césaire parfois son pragmatisme politique, et souvent son refus d'utiliser dans ses écrits le créole. Le reproche, reste malgré tout modéré. Tous admettent qu'ils sont les héritiers intellectuels d'un précurseur conditionné par le contexte de son époque. L'hommage rendu par Chamoiseau et Confiant en est comme retenu. On remarquera malgré tout que ces deux auteurs de talent, s'ils utilisent à l'occasion le créole, écrivent, avec le même brio que Césaire en français. Mais il est vrai qu'il leur arrive à la différence d'Aimé Césaire, de métisser leur français, mêlant, comme du reste le font souvent les littérateurs haïtiens, les deux langues, en fonction des situations évoquées (14).

Si l'on voulait, comme y invitent les organisateurs de ce séminaire, en faisant abstraction des circonstances historiques de la naissance de la Négritude, trouver une signification intemporelle au discours et à la pratique de Césaire, quelle serait-elle ?

Césaire a ouvert un débat toujours d'actualité, en France comme au Brésil, sur le métissage et la diversité. Tout en se faisant le chantre du mélange, il entend que ce couplage se fasse dans le respect de l'apport et de l'authenticité de chacun. On ne reviendra pas ici sur une thématique déjà évoquée. On rappellera toutefois que Césaire a écrit et dit la nécessité de construire l'universel sur le respect des particuliers. Il ne saurait donc pour lui être question d'accepter une égalité raciale reposant sur la dilution du noir. D'une certaine façon cette dilution n'est-ce pas le résultat attendu de la fusion défendue par Gilberto Freyre et les défenseurs du métissage brésilien, devenu discours quasi officiel sur la question ? « Macounaïma », succès de librairie, puis de cinéma, exalte finalement sur un mode plaisant,

mais révélateur de cette intentionnalité le passage du héros, né noir, au blanc, après une douche magique. Cela dit d'autres voix, rappelant celles de Césaire se sont fait entendre au Brésil. Ces voix revendiquent l'authenticité, l'accession à l'égalité dans le respect de l'identité. On pense à Abdias do Nascimento, avocat d'une conscience noire, créateur d'un théâtre expérimental noir (*Teatro experimental do negro*), défenseur d'une réhabilitation des nègres marrons, en particulier de la figure de Zumbi dos Palmares, précurseur du haïtien Toussaint Louverture. De façon significative le 3 décembre 2004, Aimé Césaire et Abdias do Nascimento ont ensemble été honorés par l'UNESCO. Tous deux ce jour là ont en effet reçu le prix Toussaint Louverture, en présence, autre symbole, du ministre brésilien de la culture, Gilberto Gil.

Césaire s'est fait l'avocat inlassable de la dignité culturelle de l'homme noir et de la culture africaine. Il y a là un autre élément de sa pensée qui garde une actualité exigeante pour le Brésil comme pour la France. Sans cette réhabilitation, l'échange et la convergence avec le monde blanc ne sauraient élaborer autre chose qu'un alliage de dupes. Esclavage, colonisation, doivent être rappelés et mis au débit de l'Europe, du monde blanc qui doit reconnaître cette vérité monstrueuse, sans nécessité de réparation.

Ce message est toujours actuel au Brésil comme en France. Le Brésil a dans cet esprit mis en chantier une révision de son enseignement de l'histoire afin que l'Afrique, part essentielle et fondatrice de son identité y trouve sa place. L'héritage des *Quilombos*, terres de marronnage, a été reconnu. D'autres initiatives ont été prises, en dépit de campagnes hostiles, afin que les jeunes noirs puissent avoir accès à l'université. La bataille en France est de tous les jours en ces temps de crise et de recherche de boucs émissaires. Elle a été accentuée par les tenants de la réhabilitation de la colonisation. Un groupe de députés de l'UMP, la majorité conservatrice actuellement au pouvoir, a fait adopter par l'Assemblée nationale en 2005 une loi en ce sens. Le président Nicolas Sarkozy, dans l'esprit de ce texte a deux ans plus tard en Afrique, à Dakar, nié la capacité de l'Afrique à entrer dans l'histoire. Il a créé un insolite ministère de « l'identité nationale », défini indirectement par les missions qui lui sont confiées, le renvoi de 27 000 migrants tous les ans, la négociation avec les pays africains d'accords conditionnant l'aide française au développement au retour de leurs nationaux vivant en France, voire à l'acceptation de tests ADN pour leurs ressortissants sollicitant un visa Schengen d'entrée dans l'Union européenne. La gauche française, les socialistes, ont élaboré quelques contre feux. Ils ont fait voter, à l'initiative de la députée guyanaise, Christiane Taubira, une loi que la droite n'a pu rejeter, reconnaissant le caractère historiquement criminel de la traite négrière atlantique et océanique. En revanche ils n'ont pas accordé une place suffisante dans

l'enseignement de l'histoire nationale à la traite négrière et à l'émancipation de Haïti. Seuls les collégiens des Antilles et de Guyane bénéficient de cet enseignement depuis une décision prise à cet effet au moment où la gauche plurielle gouvernait (1997-2002).

La Négritude permet-elle d'aller au-delà ? Les situations, les vécus ont beaucoup évolué depuis 1935. Les réalités françaises et brésiliennes de l'intolérance et du combat mené pour la réduire ne sont pas toujours superposables. L'enseignement que l'on pourrait tirer de la Négritude, au Brésil et en France, supposerait en effet un décryptage. Le racisme au Brésil est une affaire de couleur de peau. Mais ici aussi il conviendrait de faire sa part à la complexité et parler sans doute un peu plus des populations autochtones, victimes de discriminations. En France le racisme est une affaire de couleur, tout autant que de culture et d'héritages historiques. On doit, signale François Vergès reconnaître « la pluralité du phénomène, » (15). Les crimes et actes racistes les plus graves visent la population originaire d'Afrique du nord, d'Afrique dite blanche, de culture arabe et musulmane. C'est là que le traumatisme laissé par la colonisation a été le plus grand. Il y a eu une guerre de sept ans (1954-1962) avec son lot de drames humains, de tortures, attentats et massacres. Ces événements ont été prolongés par le rapatriement en France de plusieurs centaines de milliers d'Européens qui jusque là vivaient en Algérie et l'arrivée ultérieure de plusieurs centaines de milliers d'Algériens, Marocains, Tunisiens, importés par les industries françaises. Le contexte international, celui des séquelles des attentats du 11 septembre 2001 par le groupe Al-Qaida a conforté la méfiance historique, les a priori, le racisme et la ségrégation dont sont victimes les populations arabo-musulmanes. Les noirs de France ne constituent pas un bloc homogène. Ils relèvent de deux cas de figure. Il y a ceux, Antillais, Guyanais ou Réunionnais, qui ont la nationalité française. Certains vivent en France métropolitaine, et d'autres sur leurs territoires, départements français d'outre mer. Et il y a ceux qui depuis une quarantaine d'années sont venus d'Afrique comme migrants. Seule une minorité bénéficie de la nationalité française. Tous, peuvent être victimes de discriminations, cachées, dans la mesure où la loi condamne les comportements ouvertement racistes. Ces discriminations concernent l'accès à l'emploi comme à un logement. George-Pau Langevin et Loubna Méliene auront l'occasion de vous en parler de façon plus détaillée. Cette marqueterie humaine est traversée de contradictions plus complexes que celles, réelles auxquelles spontanément on pense, les oppositions nantis-exploités, blancs-noirs. Il y a d'autres contradictions, entre noirs et juifs, africains et antillais, arabes et noirs. Elles ont été mises en évidence par deux analystes électoraux ayant travaillé dans le département de Seine saint Denis, près de Paris, département qui a la particularité d'être le plus pauvre de France et

celui où la population venue d'ailleurs, Antilles, Afrique du nord, Afrique noire est la plus importante (16).

La Négritude et c'est là-dessus que je voudrai terminer ce propos sans doute plus qu'un code de la route identitaire et d'autodéfense, est un humanisme concret. Aimé Césaire s'est insurgé contre l'hypocrisie de l'universalisme occidental, dans sa version française. Il a revendiqué le droit de contribuer à cet universel moral et culturel avec ses valeurs, le droit d'être lui-même pour apporter son particulier à un œuvre humaine collective à laquelle il souhaitait participer. La Négritude est en quelque sorte, même si cela ne pouvait être son intention, une réponse aux thèses racistes élégantes et distancées de la nouvelle droite, mondialement diffusées sous la plume de Samuel Huntington (17), génératrices de guerres et de murs nouveaux dressés entre les peuples (18).

(1) *Loi du 1^{er} décembre 1988*

(2) *Loi du 27 juillet 1999*

(3) *Publié en 1939*

(4) *Homme politique français à l'origine de l'abolition de l'esclavage en 1848*

(5) *in Entretiens avec Françoise Vergès, « Nègre je suis, Nègre je resterai », Paris, Albin Michel, 2005*

(6) *Le premier G-7 s'est tenu en Martinique le 15 décembre 1974*

(7) *L'UMP, parti politique du ministre Sarkozy, venait de faire voter par l'Assemblée nationale une loi réhabilitant la colonisation française (PPL n°667 de Jean Leonetti, le 23 février 2005.*

(8) *Aimé Césaire, « Lettre de Bahia de tous les saints »*

(9) *In F. Vergès, voir (5)*

(10) *et (11) P. Chamoiseau, R. Confiant, « Lettres créoles », Paris, Folio*

(12) *in F. Vergès, note (5)*

(13) *in La Croix, le 17 décembre 1974*

(14) *Les Antillais P. Chamoiseau, R. Confiant et E. Glissant ; les Haïtiens P. Trouillot, Gary, Lhérisson*

(15) *François Vergès, « La mémoire enchaînée, questions sur l'esclavage », Paris, Pluriel, 2008*

(16) *Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, « La démocratie de l'abstention », Paris, Folio, n°129, 2007. Voir par ailleurs Géraldine Faes et Stephen Smith,*

« Noirs et Français », Paris, Pluriel, 2006

(17) *Samuel Huntington, « The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order », New York, Simon and Shuster, 1996 et “Who are we ? The Challenges to America’s national Identity”, New York, Simon and Shuster, 2004*

(18) *Jean Jacques Kourliandsky, “Muros del siglo XX, Muros del siglo XXI », Buenos Aires, Escenarios internacionales, UCA, 2008*